



Association québécoise de la
production d'énergie renouvelable



Canadian Biogas
Association
canadienne du biogaz

AQPER × CBA

Dossier R-4353-2026 · Régie de l'énergie

Trajectoire 2026-2035 et valorisation des attributs environnementaux
du GSR

AQPER–CBA : expertise de terrain et de marché



Association québécoise de la
production d'énergie renouvelable

AQPER

Porte-parole des énergies renouvelables au
Québec depuis plus de 30 ans



Canadian Biogas
Association
canadienne du biogaz

Association canadienne du biogaz

Association canadienne du biogaz et du GNR,
présente sur toute la chaîne de valeur



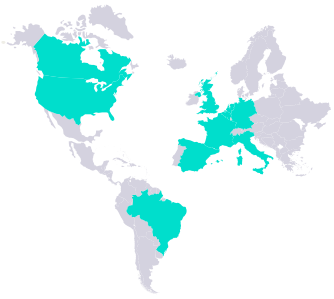
Une position commune

Davantage de GSR produit et utilisé au
Québec, à un coût maîtrisé pour toutes les
clientèles

Une expertise reconnue sur les nouveaux gaz

100+

Références de missions de conseil en stratégie et management sur les gaz verts



Collaborations avec des acteurs **dans 10+ pays**

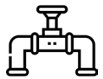
20+

Consultants au sein de notre **Task Force « Gaz Verts »**



Publication de 2 études annuelles : Benchmark Européen et Observatoire Français du biométhane

Une variété de clients et de problématiques adressées



Distributeurs et gestionnaires de réseaux



Énergéticiens et fournisseurs de gaz



Producteurs de biométhane



Investisseurs et financeurs



Collectivités et grands consommateurs



Industriels et services à l'environnement

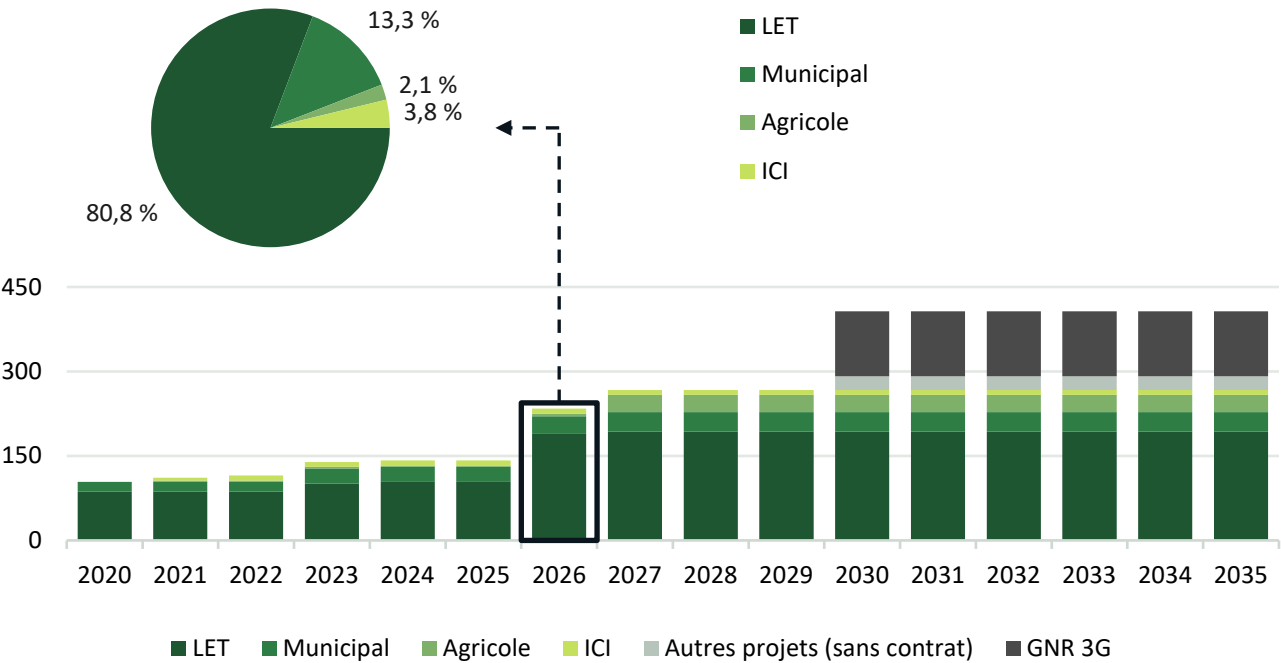
NOS AXES DE TRAVAIL



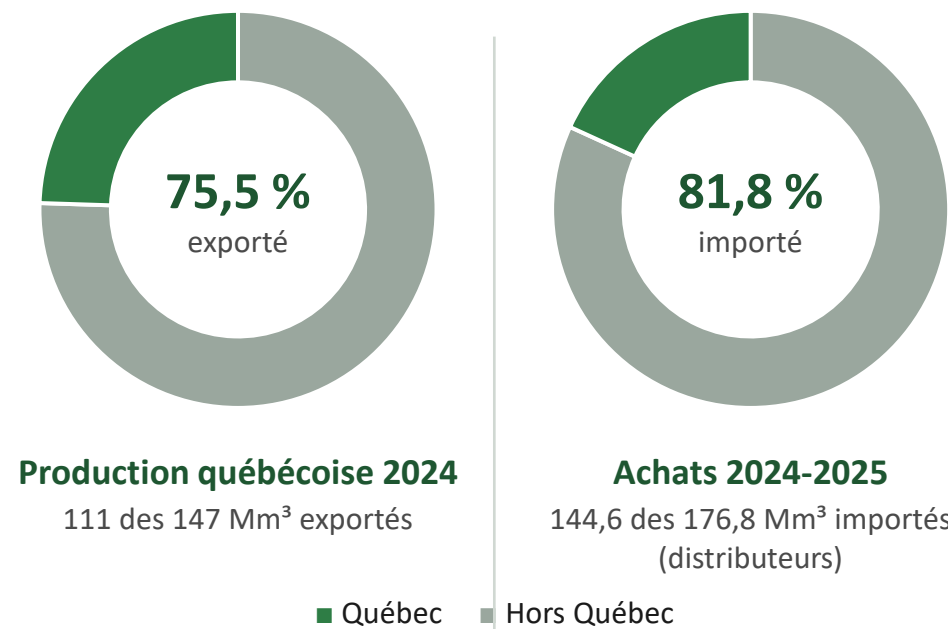
- Etudes de marché et des modèles d'affaires de la filière du biogaz
- Accompagnement à l'adaptation des infrastructures gazières au biométhane
- Elaboration de feuilles de route, cadrage et pilotage des activités biogaz
- Etude des gisements en biomasse et analyse des filières d'intrants
- Développement d'outils et modèles basés sur notre plateforme IA Heka.ai
- Appui à l'analyse d'opportunités d'investissement
- Accompagnement dans le développement de la mobilité bioGNV
- Valorisation des externalités et des leviers d'optimisation des unités
- Valorisation des certificats (GO, CPB) et contractualisation (Offres, BPA, ...)

Contexte : panorama et paradoxe de la filière GSR québécoise

Capacité de production de GSR identifiée (Mm³/an)



Le paradoxe : on exporte ce qu'on produit, on importe ce qu'on consomme



À retenir : Une filière à potentiel mais dont la production quitte le Québec alors que sa consommation en dépend.

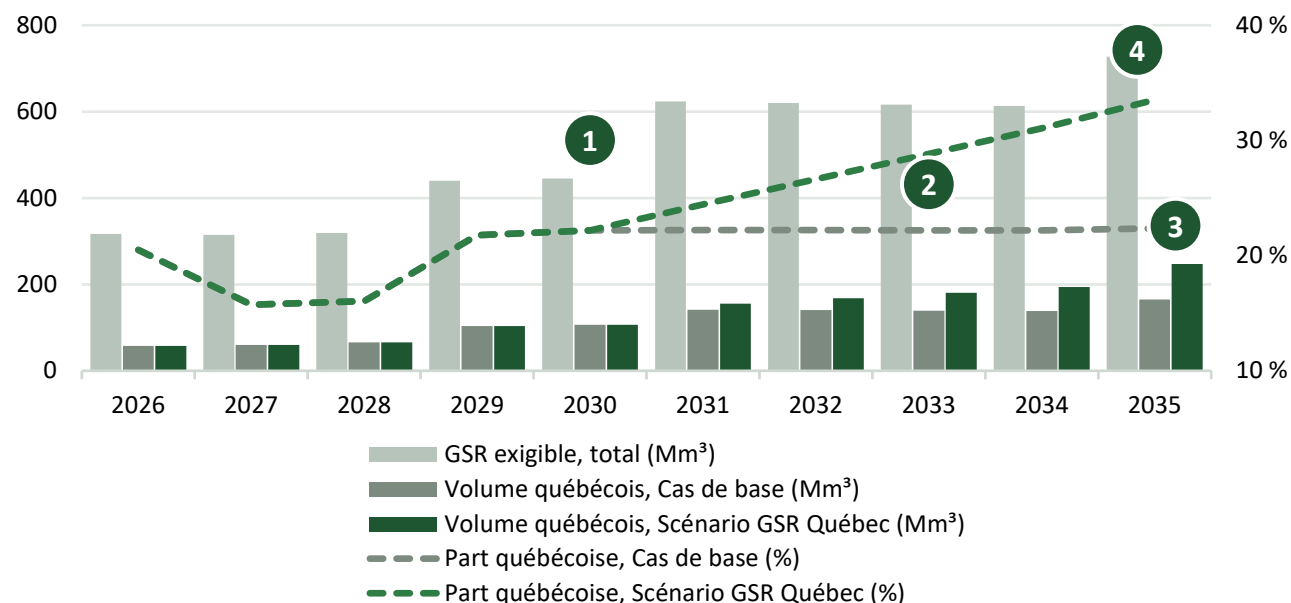
La progression des exigences de distribution de GSR jusqu'en 2035

QUESTION 1

Progression optimale et prévisible des exigences de distribution de GSR d'ici 2035, dans le respect de la capacité de payer et de la compétitivité des entreprises

- 1 Maintenir la cible de 10 % en 2030**
Cohérente avec les pratiques internationales (France : 10 % légal).
- 2 Une cible seule masque un paradoxe**
75 % exporté, 82 % importé : la part québécoise plafonne à 22 % au Cas de base.
- 3 Des capacités cohérentes**
291,7 Mm³ identifiés pour environ 250 Mm³ visés, avec un soutien adéquat.
- 4 Des coûts sous contrôle**
Dans le modèle, plus d'injection locale n'augmente pas les frais de socialisation.

Volume de GSR exigible et part québécoise de l'approvisionnement



R1 Part québécoise d'au moins 35 % en 2035 (environ 250 Mm³ par an), en plus des 10 % en 2030

Les mécanismes de réduction des frais de socialisation et des chocs tarifaires

QUESTION 2

Mécanismes pour réduire au maximum, voire éliminer, les frais de socialisation et les chocs tarifaires, et répartir équitablement leur impact

1

Soutien à l'investissement (CAPEX)

Appel de projets sans délai, enveloppe de 270 M\$ en continu

2

Soutien à la production

Prévisible et adapté aux projets ; niveau et modalités selon les besoins de la filière

3

Valorisation des attributs (IC et UC)

IC projet par projet, UC transparentes : chaque dollar gagné réduit les frais et flexibilité sur la valorisation

4

Débouchés

Stimuler la demande, surtout dans les applications à haute valeur ajoutée ; (non modélisé dans les trajectoires du graphique)

=

Résultat

Socialisation réduite, coût réduit en amont.

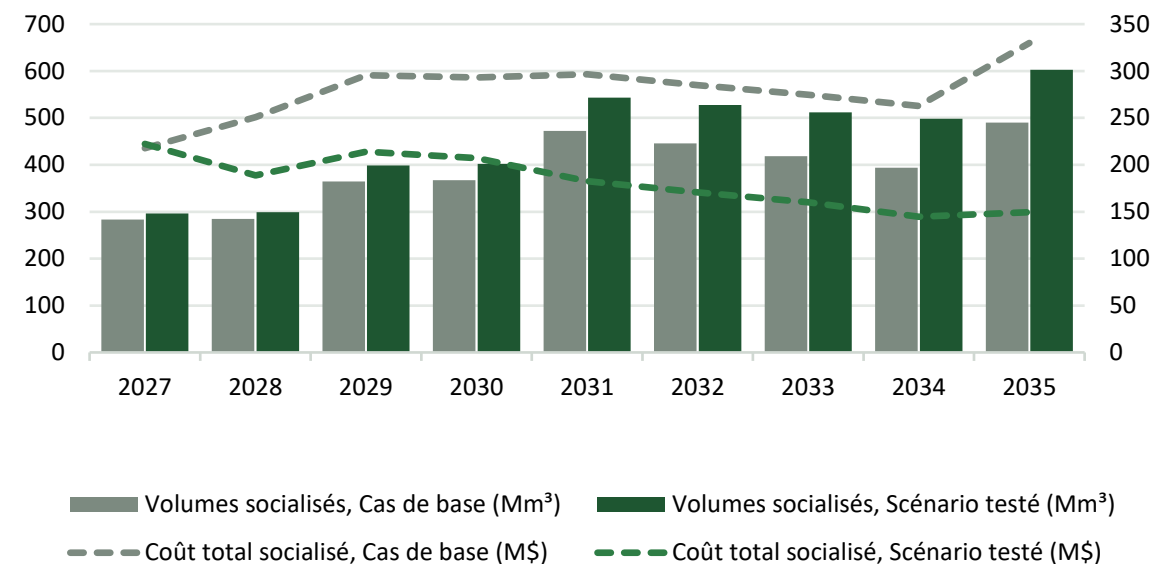
R2 Appel de projets PSPGNR sans délai, 270 M\$ en continu

R3 Soutien à la production prévisible et adapté

R5 IC approuvée projet par projet, UC transparentes

R6 Demande stimulée par des incitatifs ciblés

Effet sur les frais de socialisation (scénario testé)



La réduction de la dépendance aux importations par la valorisation du GSR produit au Québec

QUESTION 3

Réduction de la dépendance aux importations de GSR, en examinant les options liées aux volumes déjà contractés

Le paradoxe

75 %

du GSR produit ici est exporté

82 %

du GSR consommé ici est importé



Produire et injecter ici

- **Cible locale** : au moins 35 % en 2035
- **Demande québécoise** : bi-énergie, transport lourd et captif, réseaux autonomes, consommation institutionnelle
- **Contrats existants** : réorientation progressive



Retombées au Québec

- Emplois et retombées fiscales dans les régions productrices
- Méthane réduit à la source
- Moins de dépendance aux importations

R1 Part québécoise d'au moins 35 % en 2035 (environ 250 Mm³ par an)

R6 Demande stimulée par des incitatifs ciblés

R7 Valeur du GSR reconnue, complémentaire à l'électricité

Les incitatifs à un approvisionnement compétitif

QUESTION 4

Incitatifs pour favoriser un approvisionnement compétitif et à moindre coût, qui s'arrime avec les besoins des consommateurs

Évaluer le GSR face aux autres vecteurs de décarbonation, pas face au statu quo fossile, en tenant compte de ses externalités positives.

Soutenir l'offre et stimuler la demande

- 1 Investissement** : appel de projets PSPGNR sans délai, 270 M\$ en continu
- 2 Production** : soutien prévisible et adapté aux projets
- 3 Raccordement** : au-delà du plafond de 1 M\$ (France 60 %, Californie 50 %)
- 4 Demande** : incitatifs ciblés (bi-énergie, transport lourd et captif, réseaux autonomes, consommation institutionnelle)

Exemple : Mont-Tremblant intègre du GSR dans sa flotte d'autobus

Une valeur complémentaire

- Pilotable et stockable
- Utile à la pointe hivernale
- Usages difficiles à électrifier
- Méthane évité à la source

3 992 à 26 097 t éq. CO₂ évitées par an et par installation
(8 projets)

R2 Appel de projets PSPGNR sans délai, 270 M\$ en continu

R3 Soutien à la production prévisible et adapté

R4 Raccordement : prise en charge au-delà de 1 M\$

R6 Demande stimulée par des incitatifs ciblés

R7 Valeur du GSR reconnue, complémentaire à l'électricité

La valorisation optimale des attributs du GSR (unités de conformité et SPEDE)

QUESTION 5

Valorisation optimale des attributs du GSR, notamment les unités de conformité, et réduction des obligations liées au SPEDE, au bénéfice des consommateurs et des distributeurs

1

Intensité carbone

Approuvée projet par projet, pas la valeur par défaut (31 g CO₂e/MJ)

2

Mise en marché des UC

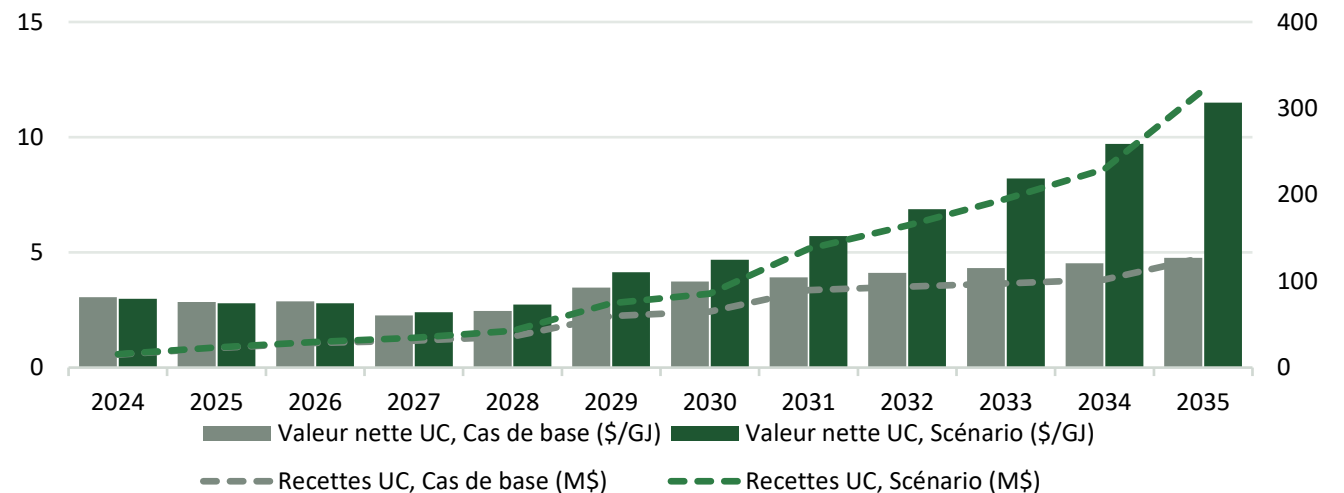
Plus de transparence : chaque dollar gagné réduit les frais de socialisation

3

SPEDE

Tarif d'environ 2,20 \$/GJ, très en deçà du surcoût du GSR (environ 18 \$/GJ)

Valeur nette des UC et recettes générées par le GSR québécois (scénario testé)



Optimiser les UC et le SPEDE ne suffit pas à lancer une filière locale : d'où des mécanismes dédiés à la production.

R5 IC approuvée projet par projet, mise en marché des UC transparente

R7 Valeur du GSR reconnue dans la décarbonation, en complémentarité avec l'électricité

Sept recommandations pour produire et utiliser davantage de GSR québécois, à un coût maîtrisé

Répond aux questions

R1	Maintenir 10 % en 2030 et adjoindre une part québécoise d'au moins 35 % en 2035	Q1 · Q3
R2	Ouvrir sans délai l'appel de projets PSPGNR et engager l'enveloppe de 270 M\$ de façon continue	Q2 · Q4
R3	Instaurer un mécanisme de soutien à la production, prévisible et adapté aux projets	Q2 · Q4
R4	Relever la prise en charge du raccordement au-delà du plafond de 1 M\$ par projet	Q4
R5	Généraliser l'IC projet par projet et rendre transparente la mise en marché des UC	Q2 · Q5
R6	Stimuler la demande québécoise de GSR par des incitatifs ciblés dans les usages stratégiques	Q2 · Q3 · Q4
R7	Reconnaître la valeur du GSR dans le portefeuille de décarbonation, en complémentarité avec l'électricité	Q3 · Q4 · Q5